Bonjour Mme Urbain,

Souhaitant donner suite à notre intention conjointe de signer un bail début février, nous vous proposons en pièce-jointe un modèle de bail similaire à celui de 2009, légèrement adapté pour correspondre à la situation actuelle et à compléter avec vos coordonnées.

Cela vous convient-il ? Si oui, quand pourrions-nous le signer ensemble ?

De notre côté, nous avons signé l’annexe au bail intitulé « La Colocation » (annexe 4, partie 1) ainsi que le pacte de colocation (annexe 4, partie 2), documents que vous nous aviez transmis.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le lave-vaisselle est toujours en panne. Aussi – et malheureusement, le chauffage dans la chambre de Marine est également en panne (s’ajoutant au problème électrique pour lequel vous devriez être appelée aujourd’hui par le secrétariat du dépanneur).

Quand pensez-vous pouvoir faire le nécessaire pour ces deux problèmes ? Merci d’avance.

Bien cordialement,

Pour les colocs,

Dany